



## Permanences et événements du mois de février 2026

# France services

### 2 février

Permanence de la CARSAT, sur rendez-vous au 3960 ou sur <https://assuranceretraite.fr>



### 5, 12 et 19 février

Permanence physique des impôts tous les jeudis après midi de 14h00 à 16h15

Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### 6 février

Réunion d'information Retraites à 14h00, présentée par la CARSAT et l'AGIRC-ARRCO : compréhension du relevé de carrière, motifs de départ à la retraite, pension de réversion, estimation retraite...

**Informations et inscriptions au 02.54.80.85.80**



### 9 février

Permanence du Délégué défenseur des droits, de 14h00 à 16h30, sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### 9 février

Permanence d'un juriste CDAD41 (Conseil départemental de l'accès au droit), de 9h00 à 12h00. sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### 10 et 24 février

Permanence du conciliateur de justice.

- 10 février : de 9h00 à 12h00
- 24 février : de 13h30 à 16h30

Renseignement et prise de rendez-vous au 02.54.80.85.80



### 10 et 17 février

Permanence de la Mission locale sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### 11 février

Permanence de l'Agirc-Arrco (Ircantec, Pro BTP, Malakoff Humanis, Agr2R la Mondiale, Apicil, B2V, Klesia...) sur rendez-vous au 09.70.66.06.60 ou via l'espace agirc-arrco.fr



### 16 février

Permanence de l'ADIL de 14h00 à 16h30, sur rendez-vous au 02.54.42.10.00



### 19 février

Permanence de la MSA de 9h30 à 15h30, sur rendez-vous au 02.54.44.87.87 ou 02.54.80.85.80



### Tous les mardis

Permanence téléphonique de la CAF, de 9h00 à 11h40, sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



### Tous les vendredis

Permanence visio de la CAF, de 9h00 à 11h40, sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



## Tous les vendredis

Permanence sociale de la Maison départementale des solidarités sans rendez-vous, de 9h00 à 12h00



## Sur rendez-vous

Permanence téléphonique de la CPAM, sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



## 4 mars

Réunion "Stop aux arnaques" avec UFC Que Choisir et intervention de la gendarmerie, à 18h00, au 2A rue André du Vigneau - Sargé-sur-Braye.



## Du 5 au 24 mars

Présence du Bus numérique dans différentes communes de la Communauté de communes (des ateliers pour rester connectés).

*Informations auprès de France services, au 02.54.80.85.80*

## Tous les lundis, mardis et jeudis

Présence d'un conseiller numérique pour vous aider dans votre utilisation des outils numériques (ordinateur, téléphone, tablette...)

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30



## 9 février

ACESM  
médiation familiale  
Prise de rendez-vous et renseignements au 02.54.51.48.11

## 16 février

Distribution alimentaire  
Croix-Rouge  
à partir de 14h00



## Tous les mercredis

Accompagnements à la scolarité

**Matin :** élémentaires  
**Après-midi :** collégiens

*Renseignements et informations au 06.33.12.96.66.*

## 1er jeudi du mois

Présence du Fraternibus  
rue Lamartine à Mondoubleau, de 14h00 à 16h30 ; ouvert à tous.



## Tous les jeudis après-midi

Atelier couture  
De 14h00 à 16h30



Lundi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Mardi	9h00 - 12h30 *	14h00 - 17h30 *
Mercredi	9h00 - 12h00 *	(exclusivement sur rendez-vous)
Jeudi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Vendredi	9h00 - 12h30 *	(exclusivement sur rendez-vous)

(\* la prise de rendez-vous est recommandée)

Tel: 02.54.80.85.80  
3 allée de la gare 41170 Mondoubleau

## NOUVEAU - à partir de fin janvier

La Communauté de communes, en partenariat avec les transports RÉMI, met à votre disposition des **voitures partagées** à Mondoubleau, Sargé-sur-Braye et Couëtron-au-Perche (St-Agil), afin de faciliter vos déplacements.

*Pour plus de renseignements, ou pour apprendre à réserver un véhicule via l'application, contacter France services au 02.54.80.85.80.*

